BROWN), puisqu'il s'allie à l'hon. procureurgénéral du Bas-Canada pour trouver les movens de faire fonctionner le gouvernement ce de faire disparaître les difficultés dans lesquelles nous sommes placés. On a dit que les délégués à la conférence de Québec n'étaient pas autorisés à préparer un plan comme celui qui nous est soumis; mais peut-on nier le droit du gouvernement de le faire? Les ministres ont préparé un plan qu'ils nous soumettent, et la question n'est pas de savoir s'ils étaient ou non autorisés à le préparer, mais si ce plan est bon, s'il mérite l'approbation du peuple, et s'il est dans l'intérêt des provinces. C'est à nous de le dire, et c'est tout ce que nous avons à dire; mais il n'est pas juste de reprocher aux membres du gouvernement, qui ont pris sur cux de faire leur devoir dans le but de tirer le pays de ses difficultés,—il n'est pas juste de leur reprocher d'avoir travaillé jour et nuit à cela, et de leur dire qu'ils n'avaient pas le droit de faire ce qu'ils ont fait.-Nous avions le droit de pous attendre à une discussion sérieuse du plan du gouvernement; mais non, nous n'avons eu rien de cela, nous n'avons eu que des attaques personnelles, des appels aux préjugés, et un travail extérieur et sourd contre le projet. Ainsi, l'on fait des suppositions et des insinuations contre celui-ci et contre celui-là. On suppose à l'hon, procureur-général du Bas-Canada le désir de devenir gouverneur, à un autre l'on attribue le désir de devenir juge d'une cour fédérale, et à chaque membre de cette chambre favorable au plan du gouvernement le désir de gagner de l'argent, ou des places, ou des honneurs, pour trahir et vendre la cause du peuple. Cela n'est certainement pas juste, et toutes ces suppositions ne sont fondées sur rien du tout. Ceux qui les font ne peuvent appuyer leurs assertions d'aucune preuve, et, par conséquent, ils feraient bien mieux de s'en tenir à la discussion calme et raisonnée de la mesure. (Ecouter ! écouter !) D'autres membres se sont servis pour combattre le plan du gouvernement et le discréditer aux yeux du peuple, du nom d'un homme honorable qui vit aujourd'hui retiré dans la vie privée. L'hon. député de Bagot (M. La-PRAMBOISE) nous a dit que M. C. S. CHERRIER, de Montréal, était fortement contre le projet de confédération, et que son opinion devait avoir un grand poids parce que c'est un homme dévot. Mais, je vous le demande un peu, M. l'ORATEUR,

qu'est-ce que la dévotion a à faire dans une discussion comme celle-ci? Je dois dire que j'ai été peiné d'entendre un pareil langage de la part de l'hon. député de Bagot, car il n'a pas l'habitude de se servir d'arguments comme celui-là. Il est vraiment étonnant de voir le parti qui voulait reléguer les prêtres dans la sacristie et leur défendre toute opinion politique, se servir de la dévotion de M. CHERRIER comme d'une arme pour combattre la confédération. (Ecoutes! écoutes!) Mais d'où vient donc la grande agitation que fait l'hon. député d'Hochelaga (M. A. A. DORION) dans la chambre et dans le pays, depuis que le parti conservateur est allié au président du conseil? Ne se souvient-il pas qu'il a toujours vécu du souffle de cet hon. membre tant qu'ils ont marché ensemble, et quel crime voit-il à ce que d'autres marchent avec lui? Ne se souvient-il pas que son gouvernement, que le gouvernement de l'hon. député de Cornwall (M. J. S. MACDONALD), ne vivait que de sa volonté, — que le président du conseil le flagellait au moindre écart, et que quand il menacait tout rentrait dans l'ordre? Aujourd'hui vous parlez des grandes dépenses de la province; mais ce ministère dont vous faisiez partio, et qui promettait monts et merveilles au pays, qu'a-t-il fait? On le sait, et ce n'est pas à vous à parler de dépenses extravagantes. On crie: "\$40 par tête!" On ne dit pas, il est vrai, que si la melasse est si chère, c'est la faute à CARTIER et à J. A. MAODONALD, (rires), mais on crie partout qu'ils veulent ruiner le peuple, augmenter les taxes et contracter de nouvelles dettes à n'en jamais sortir. Pourtant, les hon. messieurs de l'autre côté ont été au pouvoir, et malgré toutes les déclamations qu'ils faisaient contre l'énormité des impôts et l'extravagance des dépenses, ils ont bien été obligés de respecter les droits de douane et de mettre le gouvernement responsable en opération ; ils ont bien été obligés de rengaîner leurs discours d'autrefois en entrant dans le giron du gouvernement! Mais ils n'y ont pas été assez longtemps pour se corriger tout a-fait, et aujourd'hui qu'ils ont perdu le pouvoir, on les voit recommencer leurs criailleries. L'on voit les hon. députés de Chateauguay et d'Hochelaga, qui autrefois avaient aussi leur plan de confédération, combattre le plan du gouvernement parce qu'il n'est pas proposé par eux, et s'opposer à toute mesure de défense du pays. Ces messieurs disaient par la voie de leur organe,